



---

## 52<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en Éthiopie**

Genève, le 21 mars 2023

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission internationale d'experts pour son compte rendu.

La Suisse salue la signature de l'accord de cessation permanente des hostilités entre le gouvernement et le Front de Libération du peuple du Tigré (TPLF) en novembre dernier. Elle reconnaît les développements positifs importants qui en ont résulté en matière de la situation de la sécurité, des droits de l'homme, ainsi qu'en termes d'accès humanitaire et d'accès aux services de base dans le nord de l'Éthiopie. Elle encourage toutes les parties à poursuivre leurs efforts.

Pour créer les bases d'une paix durable, il est fondamental que les droits de l'homme soient respectés et que la justice soit rendue pour les violations et les atteintes au droit international perpétrées par toutes les parties dans le pays. La Suisse encourage le gouvernement éthiopien à poursuivre ses mesures pour développer un processus de justice transitionnelle de manière transparente, inclusive, impartiale et participative.

La Suisse reste préoccupée par les violences persistantes dans d'autres régions du pays. Elle appelle tous les acteurs à respecter les droits de l'homme.

Nous saluons la coopération constructive avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et appelons le gouvernement à la poursuivre.

Je vous remercie.